

Après les résultats, place aux alliances

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dix-neuvième année - N° 5530 - Jeudi 2 décembre 2021 - Prix : 10 DA

Coupe arabe des Nations/ Algérie 4-Soudan 0

Début explosif
des Verts

Page 16

Les rumeurs démenties

L'examen du BEM aura bien lieu

Page 3

Les craintes
hâtives du patron
de Moderna

Par Mohamed Habili

Depuis deux ans maintenant que le Covid-19 circule dans le monde, et qu'il est question par là même d'épidémies et de pandémies, les experts ont dit et répété qu'on avait jamais su pour aucune de celles du passé ni comment elles étaient nées ni comment elles avaient disparu. Ce que l'on avait toujours su, par contre, c'est comment elles se propageaient : par les voies de communication existantes, et notamment par celles les plus empruntées par le commerce international au moment de leur apparition. Si les échanges se font à l'est, c'est dans cette direction que l'épidémie de l'heure se propagera, le plus nettement en tout cas. A l'ouest, si le cours des échanges avait déjà tourné. Il y a longtemps, la propagation par les canaux en usage prenaient plusieurs années, des décennies même ; et puis, aussi soudainement que la maladie était apparue, elle disparaissait, comme si elle s'était enlisée dans les sables d'un désert dans lequel ses porteurs se seraient engagés malencontreusement pour elle. Deux années plus tard de la même épidémie, on commence à se dire que bien que nous sachions davantage aujourd'hui en la matière, il se pourrait bien que nous soyons réduits à attendre que celle qui est en cours reflue d'elle-même sans que nous soyons capables ni de le prévoir ni ensuite de se l'expliquer.

Suite en page 3

Face à la menace du variant Omicron

Le gouvernement n'écarte pas l'obligation
vaccinale et le pass sanitaire

Ph/E. Soraya/J. A.

Le gouvernement a reconduit son dispositif de lutte anti-Covid pour une durée de dix jours. A l'issue de cette phase, cela peut changer face à la menace du nouveau variant Omicron. Les pouvoirs publics pourraient alors être amenés à édicter des mesures sanitaires adaptées à l'évolution de la situation épidémiologique, notamment l'obligation vaccinale et l'extension du pass sanitaire à certaines activités. Page 2

Le ministre de la Santé souligne l'importance de la continuité des services liés au VIH
Sida : le DTG en première
ligne thérapeutique

Page 2

Après deux ans d'absence

Le Festival de poésie Melhoun Sidi Lakhdar
Ben Khelouf est de retour

Page 7

Face à la menace du variant Omicron

Le gouvernement n'écarte pas l'obligation vaccinale et le pass sanitaire

■ Le gouvernement a reconduit son dispositif de lutte anti-Covid pour une durée de dix jours. A l'issue de cette phase, cela peut changer face à la menace du nouveau variant Omicron. Les pouvoirs publics pourraient alors être amenés à édicter des mesures sanitaires adaptées à l'évolution de la situation épidémiologique, notamment l'obligation vaccinale et l'extension du pass sanitaire à certaines activités.



Ph.E. Soraya/J. A.

Par Louisa A.R.

Le dispositif actuel de protection et de prévention a été reconduit pour une période de dix jours depuis hier, alors qu'habituellement les mesures contre le Covid-19 le sont pour une durée de 15 jours, voire plus.

Le communiqué des services du Premier ministre rappelle qu'à la faveur de la «relative stabilisation de la situation épidémiologique, le gouvernement a

pris une série de mesures d'allègement du dispositif de gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie de coronavirus (Covid-19) qui se sont traduites notamment par la levée des restrictions sur la mobilité des personnes, sur les rassemblements de personnes et regroupements familiaux et les activités commerciales, économiques et sociales».

Si aucun cas du nouveau variant n'a été détecté jusqu'à présent en Algérie, le gouvernement recommande l'extrême

vigilance, tout en déplorant que malgré la disponibilité de vaccins, la vaccination s'effectue à un faible rythme, au moment où beaucoup de régions dans le monde connaissent une nouvelle vague de la pandémie, voire un inquiétant rebond aggravé par l'apparition du nouveau variant «Omicron» qui préoccupe aujourd'hui la communauté scientifique au plus haut degré.

Pour faire face à la nouvelle menace, le Comité scientifique de suivi de l'évolution du Covid-

19 et l'autorité sanitaire «recommandent, avec insistance, l'extrême vigilance des citoyens qui doivent éviter tout relâchement à l'égard du respect des gestes barrières et des différents protocoles sanitaires dédiés aux différentes activités économiques, commerciales et sociales», selon le communiqué. Le Comité lance également un appel en direction des citoyennes et des citoyens non encore vaccinés à l'effet de participer massivement aux campagnes de vaccination qui se poursuivent à travers le territoire national et ce, dans l'objectif de prémunir nos concitoyens de la gravité des effets de cette pandémie sur les plans sanitaire, économique et social.

Face à la propagation rapide du variant Omicron dans le monde, l'Algérie a pris des mesures. Comme première mesure, le gouvernement a décidé d'imposer le pass sanitaire aux frontières. «Dans ce cadre et indépendamment des conditions d'accès imposées pour les voyageurs, le Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie de coronavirus (Covid-19) recommande l'instauration du pass sanitaire comme condition

d'entrée et de sortie du territoire national. Cette mesure sera mise en œuvre dans les prochains jours pour ce qui est du transport de voyageurs par voie maritime», selon le communiqué. En fonction de l'évolution sanitaire, le gouvernement n'écarte pas d'autres mesures. «A l'issue de la période couverte par le présent communiqué, les pouvoirs publics pourraient être amenés à édicter des mesures sanitaires adaptées à l'évolution de la situation épidémiologique, notamment en matière d'obligation vaccinale et d'extension du pass sanitaire à certaines activités», indique le communiqué, rappelant que l'accès aux stades, salles de spectacles et salles des fêtes est déjà subordonné à la présentation d'un certificat de vaccination. La deuxième mesure est le contrôle «rigoureux» du port du masque. Le gouvernement indique que le respect des gestes barrières et des protocoles sanitaires feront «l'objet d'un contrôle rigoureux par les services habilités, en particulier pour ce qui est de l'exigence du port obligatoire du masque de protection».

L. A.R.

Bilan des dernières 24 heures 192 nouveaux contaminés et 5 décès

L'Algérie a enregistré 5 nouveaux décès du coronavirus ces dernières 24 heures, deux cas de moins que le bilan d'hier (7), portant à 6 076 le total des morts, a annoncé, hier, le ministère de la Santé. Le nombre de contaminations a connu une hausse, avec 192 cas, soit 5 cas de plus par rapport au bilan d'hier (187), pour atteindre, au total, 210 723 cas confirmés.

R. N.

Le ministre de la Santé souligne l'importance de la continuité des services liés au VIH

Sida : le DTG en première ligne thérapeutique

Le ministre de la Santé, Abderrahmane Benbouzid, a souligné, hier à Alger, l'importance de la continuité des services de santé liés au VIH, à l'instar de l'accès au dépistage et au traitement, y compris dans le contexte Covid-19.

Dans une allocution lue en son nom par son conseiller, Mohamed El-Hadj, à l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre le sida, le ministre a mis l'accent sur «l'importance des services liés au VIH, tel l'accès au dépistage et au traitement y compris dans le contexte Covid-19, sans discrimination aucune, ni stigmatisation, pour éliminer l'épidémie de sida en tant que menace de santé publique».

La célébration de cette

Journée est placée cette année sous le thème : «Mettre fin aux inégalités, mettre fin au sida, mettre fin aux pandémies», avec comme slogan national «Sans préjugés, sans discrimination pour mettre fin au sida», a-t-il précisé.

«La pandémie Covid-19 a perturbé les services de santé et menace les progrès accomplis au cours des 20 dernières années dans le domaine aussi bien de la santé que du développement, y compris pour ce qui est des avancées dans la lutte contre le VIH», a-t-il indiqué.

L'objectif général de la Journée mondiale 2021 s'inscrit dans l'accélération de la riposte pour éliminer le sida d'ici l'an 2030, en mettant l'accent sur l'accès équitable aux soins et

sur leur qualité, dans le respect du droit à la santé pour tous et souligne l'importance des services liés au VIH tel l'accès au dépistage et au traitement y compris dans le contexte Covid-19 sans discrimination aucune ni stigmatisation pour éliminer l'épidémie de sida en tant que menace de santé publique. C'est aussi une opportunité pour consolider les progrès accomplis, a-t-il affirmé.

Il a également évoqué la «volonté politique» qui, selon lui, «s'est traduite par une mobilisation totale du gouvernement et de l'ensemble des intervenants, notamment la société civile, dans un cadre multisectoriel consacré par un décret exécutif du Premier ministre et appuyé par le maintien du recours à un

financement conséquent avec plus de 95 % sur le seul budget de l'Etat, permettant d'assurer un accès universel et gratuit pour toutes les prestations, y compris le dépistage et le traitement».

L'Algérie s'est fixée, a-t-il poursuivi, des priorités pour l'accélération de la riposte au sida, en particulier au sein des groupes les plus vulnérables au risque du VIH, l'élimination de la transmission du VIH de la mère à l'enfant, le renforcement des activités de prévention, le dépistage, le traitement, les soins et l'accompagnement avec l'appui de la société civile.

«Je tiens à citer et à saluer les actions mises en œuvre avec beaucoup d'engagement par tous nos partenaires durant la pandémie Covid-19, notamment

la société civile, à travers leur implication de plus en plus grande dans les interventions de prévention de proximité auprès des populations vulnérables, et celles visant à soutenir, sur le plan psycho-social, les personnes vivant avec le VIH, comme la médiation sociale et l'acheminement des médicaments aux personnes vivant avec le VIH», a assuré le ministre.

«Le ministère de la Santé a actualisé le guide de prise en charge thérapeutique, en inscrivant le DTG en première ligne thérapeutique. Ceci permettra de traiter environ 80 % des personnes vivant avec le VIH avec le Dolutégravir (DTG), et réduire la facture annuelle des traitements antirétroviraux», a-t-il souligné.

Dalil A.

Les rumeurs démenties

L'examen du BEM aura bien lieu

■ Contrairement aux nombreuses rumeurs qui ont circulé ces derniers jours, faisant état d'une discussion portant sur l'éventuelle annulation de l'examen du Brevet d'enseignement moyen, le ministère de l'Éducation nationale a catégoriquement démenti ces informations.

Par Thinhinene Khouchi

Après l'annulation officielle de l'examen de la cinquième année primaire, des informations portant sur l'orientation vers la suspension de l'examen du Brevet de l'enseignement moyen ont été relayées. Selon certains médias, des inspecteurs pédagogiques de l'enseignement moyen auraient un rapport au ministère de l'Éducation nationale sur les modalités de passage en première année d'enseignement secondaire. Les inspecteurs recommanderaient d'exempter les étudiants ayant une moyenne annuelle égale ou supérieure à 10/20 de l'examen du BEM. Et ce, en prenant en considération uniquement les résultats des trois trimestres. Les inspecteurs justifieraient leur proposition par le coût élevé que le Trésor public engage annuellement pour la programmation de l'examen. Ce dernier serait considéré inutile pour le cycle de l'enseignement secondaire. Réagissant à ces informations, le département d'Abdelhakim Belabed a rendu public un communiqué dans lequel il dément catégoriquement ces «rumeurs». Il précise que cet examen «sanctionne un cycle d'enseignement obligatoire et permet d'évaluer les compétences de l'élève et ses potentialités pour poursuivre ses études dans l'enseignement secondaire général et technologique». Le ministère de l'Éducation a également souligné la nécessité de «recueillir l'information de la source, et ce, via le site électronique du ministère ou sur sa page Facebook officielle». Pour rappel, les inscriptions à cet examen ont débuté le 28 novembre et se poursuivront



Ph/D. R.

jusqu'au 23 décembre 2021, selon le même communiqué. Il est à noter que pour l'année scolaire 2019-2020, le Brevet d'enseignement moyen (BEM) dont le déroulement a été fixé du 7 au 9 septembre, a été facultatif et non obligatoire pour l'ensemble des élèves scolarisés. L'ex -Premier ministre, Abdelaziz Djerad, avait estimé qu'il n'était plus un diplôme nécessaire pour le passage en classe supérieure. La décision de Abdelaziz Djerad a été prise après consultation par le président de la République. Le passage s'est fait avec une moyen-

ne de 9 sur 20 des deux trimestres. Toutefois, les élèves n'ayant pas atteint cette moyenne ont eu la possibilité de passer l'examen du BEM. En outre, concernant les candidats non scolarisés, dont le nombre était de 23 000, le diplôme du BEM leur a été nécessaire comme unique possibilité pour l'accès à toute formation professionnelle supérieure. Enfin, il est à noter que l'unique examen de fin d'année qui a été officiellement annulé reste l'examen de fin de cycle primaire pour l'année scolaire en cours, et ce, après une étude approfondie et exhaustive

de l'efficacité de cet examen sur les plans pédagogique, d'enseignement et d'évaluation. «Cette annulation était une préoccupation d'éducation et d'enseignement pour tous les spécialistes dans le domaine de l'Éducation et les parents d'élèves», avait expliqué le ministère de l'Éducation nationale dans un communiqué, précisant que «la décision d'annulation sera suivie de plusieurs mesures pédagogiques, y compris la modification des dates d'examen du troisième trimestre pour les élèves de la cinquième année du cycle primaire». T. K.

LA QUESTION DU JOUR

Les craintes hâtives du patron de Moderna

Suite de la page une

Déjà qu'on n'a toujours pas déterminé avec exactitude d'où elle est venue, on pourrait aussi être pris au dépourvu par sa sortie. Une qui soit sans retour, évidemment, pas un de ses reculs feints déjà relevés et annoncés, célébrés même, desquels elle est bientôt revenue, une vague qui ne reflue que pour mieux déferler à nouveau. En attendant qu'elle agisse conformément à sa nature, ou selon son concept, comme disent les philosophes, il faut bien se protéger d'elle, prendre ses trois doses de vaccin, deux ne suffisant plus, sortir masqué, réduire ses contacts, suivre les conseils des médecins, et attendre que ça se tasse. Sans que personne ne nous l'ait appris vraiment, nous savons maintenant qu'un virus qui ne mute pas est un virus en train de mourir, un virus condamné. Celui en campagne, le Sars-Cov2, lui mute encore. Cela veut dire qu'il est encore vivant. Vivre c'est se renouveler. C'est ce qu'il a fait récemment, en apportant de nombreuses modifications à sa protéine spike, sa clef d'entrée dans la cellule humaine, qui de la sorte devrait mieux fonctionner. Il n'en fallait plus pour le patron de Moderna, l'une des entreprises pharmaceutiques ayant produit un vaccin, se montre sceptique non seulement à l'égard du sien mais de tous ceux déjà en circulation. Aucune des nouvelles en provenance d'Afrique du Sud, le premier pays à avoir détecté Omicron, le nouveau variant, ne lui permette pourtant d'être aussi alarmiste. Non seulement il n'est pas encore prouvé que le nouveau variant contourne les vaccins, mais il ne provoque pas, jusqu'à preuve du contraire en tout cas, des infections plus graves que Delta son prédécesseur. En l'absence de données appuyant ses propres doutes, normalement le patron de Moderna, ou de quelque autre laboratoire, devrait se taire, et attendre la tournure des événements. Tous ses pairs ont observé la réserve qui convient, mais pas lui. Si la vocation d'un virus est de se propager, celle d'un fabricant de vaccins n'est pas de faire des vaccins pour entraver sa circulation. Mais de fabriquer des vaccins pour se faire de l'argent. Le but, c'est l'argent ; le moyen, le vaccin. Une occasion se présentant d'en créer un nouveau, et d'exploiter la même veine une deuxième fois, il n'a même pas eu la patience d'attendre d'en savoir plus sur le nouveau variant, au risque d'être pris en flagrant délit de cupidité. M. H.

Aomar Fekrache

Elections locales

Après les résultats, place aux alliances

Les résultats des élections locales, annoncés mardi, renseignent sur la constance de la configuration de la carte politique du pays. Si le FLN, le RND, suivis par des indépendants et quatre autres partis ont glané le plus de sièges, ces mêmes formations sont toutefois appelées à se départager un grand nombre d'APC et la totalité des APW faute de majorité absolue. Les représentants des listes partisans et indépendants devraient composer les uns avec les autres, faire des concessions et mener une autre bataille pour constituer l'exécutif communal. Une tâche qui est loin d'être une sinécure et qui risque de déboucher sur des blocages. La spécificité de la joute électorale du 27 novembre dernier est incontestablement le grand nombre de

communes où aucune liste n'a obtenu de majorité claire ou même relative. Autrement, c'est aux candidats ayant obtenu des sièges de se conformer à la loi et d'élire un maire. Cet exercice concerne un grand nombre de partis en lice pour les locales. En fait, selon les résultats préliminaires rendus publics par Mohamed Charfi, président de l'Autorité nationale indépendante des élections (Anie), le FLN a obtenu 5 978 sièges, avec une majorité absolue dans 124 communes et une majorité relative dans 552 autres, le RND a glané 4 584 sièges, majoritaire dans 58 APC et ne dispose que d'une majorité relative dans 331 Assemblées. Idem pour les indépendants qui sont parvenus à arracher 4 530 sièges, avec une majorité absolue dans 91 APC et

relative dans 344 autres. Les partis Front El Moustakbel, El Bina et le MSP ainsi que bien d'autres sont concernés par cette situation. Si le jeu des alliances se déroule avec célérité et pragmatisme dans certaines communes, il se heurte toutefois à des blocages dans bien d'autres. Un blocage qui, souvent, porte préjudice aux habitants des municipalités concernées et compromet le bon fonctionnement et le développement local. Mais le fait nouveau n'est autre que l'absence de majorité dans la totalité des 58 APW du territoire national.

Faut-il, par ailleurs, souligner que la nature des alliances nouées au niveau local n'a rien à voir avec les lignes politiques des partis et généralement aucune instruction n'est donnée par

les directions nationales quant aux choix à adopter. Ainsi, voir un parti d'opposition tel que le FFS s'allier au FLN ou au RND n'est point étonnant. Il faudrait même s'attendre à des alliances entre élus de partis aux idées divergentes, voire opposées, tels que les démocrates et les islamistes. Le plus important étant de parvenir à une majorité claire, permettant à l'un des deux partis les mieux classés d'avoir 50 % et une voix afin de diriger l'Assemblée locale. En attendant de connaître le nombre d'APC et d'APW qui reviendront aux uns et aux autres, il est à affirmer qu'aussitôt sortis de la bataille électorale, les candidats élus sont appelés à mener une autre bataille parfois beaucoup plus rude et compliquée.

Transport maritime

Visite inopinée du ministre des Transports au navire «Tarik Ibn Ziyad»

■ Le ministre des Transports, Aissa Bekkai, a effectué, mardi, une visite inopinée au port d'Alger, afin de s'enquérir de la situation du navire «Tariq Ibn Ziyad», à l'arrêt depuis mai 2021, indique un communiqué du ministère.

Par Hocine H.

Lors de cette visite, M. Bekkai a inspecté les différents équipements et structures de ce navire de l'Entreprise nationale du transport maritime des voyageurs (ENMTV), entré en exploitation en 1995, a précisé le communiqué.

Ce navire est à l'arrêt depuis le mois de mai dernier, en raison de défaillances techniques et de l'expiration des certificats internationaux relatifs aux normes de sécurité.

Le ministre a écouté des explications fournies par l'équipage du navire concernant ses caractéristiques, sa valeur commerciale et ses problèmes, de même que l'impératif de l'inspection et du contrôle de ce navire a été mis en exergue en vue de

renouveler les certificats qui sont des documents essentiels à bord du navire, ajoute-t-on de même source.

M. Bekkai a insisté, dans ce sens, sur l'importance de procéder à toutes les opérations d'entretien, de maintenance et de réhabilitation de ce navire et de renouveler ses certificats afin de lui permettre de relancer son activité commerciale dans les plus brefs délais, outre le renforcement de la flotte du transport maritime des voyageurs, a conclu le communiqué.

Levée des réserves sur le navire «Tinziren» bloqué en Espagne

Le ministère des Transports a annoncé, mardi dans un communiqué, la levée de toutes les réserves sur le navire «Tinziren»

bloqué en Espagne, affirmant qu'il est actuellement sur le chemin du retour.

«Dans le cadre des démarches entreprises pour le déblocage des navires de la Compagnie nationale algérienne de navigation (CNAN-Nord) immobilisés au niveau des ports étrangers en raison de leur non-conformité aux règles et normes juridiques et techniques internationales, il a été procédé, mardi 30 novembre 2021, à la levée de toutes les réserves sur le navire Tinziren, retenu au port d'Algésiras (Espagne) depuis octobre dernier. Le navire est actuellement sur le chemin du retour», précise le communiqué.

A cette occasion, le ministre des Transports, Aissa Bekkai, a instruit les responsables des sociétés nationales de transport maritime de prendre toutes les



mesures techniques, réglementaires et juridiques pour la mise en conformité des navires avec les normes établies par

l'Organisation maritime internationale (OMI), a indiqué la même source.

H. H.

Rencontre

Le développement de la filière oléicole tributaire de l'accompagnement technique

Les participants à une rencontre sur les techniques de promotion de la filière oléicole à Biskra, organisée au Centre de recherche scientifiques et technique sur les régions Arides (CRS-TRA) du chef-lieu de wilaya, ont estimé que le développement de cette filière reste tributaire de l'accompagnement technique et scientifique.

Le développement de la filière oléicole «doit avoir lieu selon une approche participative impliquant les intervenants et permettant de poser et de résoudre les préoccupations à l'échelle locale avec l'intervention des centres de recherche, alors que la prise en charge des problèmes les plus complexes des agriculteurs se fera avec l'aide d'experts de haut niveau», a souligné l'ingénieur agronome au CRS-TRA, Kamel Bensalah, dans son interven-

tion. Et d'ajouter : «L'olive et l'huile d'olive, des produits locaux à haute valeur nutritive, sont en mesure de concurrencer n'importe quel produit mondial, car il est possible de les produire en quantités importantes à travers l'intensification des efforts des agriculteurs, des centres de recherche et de l'administration».

Dans ce cadre, il a indiqué que «le développement des techniques d'irrigation, de fertilisation et la sélection des plants adéquats demeure tributaire d'une communication continue et permanente entre l'investisseur et les centres de recherche». Pour sa part, le président du Conseil professionnel de wilaya de la filière oléicole, Fatah Telli, a indiqué que l'édification d'une base solide pour cette filière commence par le choix des plants pouvant s'adapter au climat de la région et la

lutte contre les risques d'atteinte à l'olivier, ajoutant que les agriculteurs «aspirent à un véritable accompagnement dans toutes ses phases et une collaboration avec les techniciens pour améliorer la production et traiter les maladies».

«Laisser l'agriculteur qui ne possède que des informations limitées en matière de lutte contre les menaces touchant l'olivier tout seul, rend sa mission visant à augmenter sa production plus difficile», a-t-il encore souligné.

«La filière oléicole, encore jeune dans cette wilaya, nécessite la conjugaison des connaissances des agriculteurs et la contribution des chercheurs des centres techniques et scientifiques pour exploiter les techniques mondiales aidant à développer cette filière et les transmettre aux agriculteurs à travers la programmation de

jours de formation et de sorties sur le terrain, en vue de résoudre les préoccupations posées et donner également des conseils et des orientations afin de réduire les erreurs commises par les agriculteurs», a souligné le secrétaire général de la Chambre d'agriculture, Faouzi Ghomri.

Cette rencontre a été organisée à l'initiative du Centre de recherche scientifique et technique sur les régions arides (CRS-TRA), en collaboration avec la direction de wilaya des services agricoles, la Chambre d'agriculture, l'Institut technique de développement de l'agronomie saharienne (ITDAS) d'Ain Bennoui, en plus de la Conservation des forêts, et ce, avec la participation d'agriculteurs activant dans cette filière.

H. H.

5^e édition du Forum Rakmana

Relever le défi de la transition numérique, un impératif

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Karim Bibi-Triki, a appelé, mardi, l'ensemble des acteurs dans le domaine numérique à relever le défi de la transition numérique pour la réalisation d'«une infrastructure sécurisée et fiable».

Intervenant lors de la 5^e édition du Forum Rakmana, le ministre a précisé que «relever le défi de la transition numérique pour la réalisation d'une infrastructure sécurisée et fiable nécessite la conjugaison des efforts et de la coordination», appelant les acteurs du domaine à «œuvrer en collaboration avec

le gouvernement, dans le cadre de la concertation et du dialogue, à la relance du secteur».

La cinquième édition du Forum Rakmana, organisée par le Groupement des acteurs algériens du numérique (GAAN), constitue une opportunité pour «rencontrer les acteurs du secteur du numérique et dresser un constat sur l'état de l'infrastructure numérique et les perspectives de son développement», a estimé M. Bibi-Triki.

A cette occasion, le ministre a écouté les préoccupations et les propositions des acteurs en la matière concernant la signature et la certification électroniques,

les centres de données, outre les difficultés et les obstacles qu'ils confrontent, notamment le volet juridique.

Dans ce contexte, M. Bibi-Triki a affirmé que son département s'emploie, en partenariat avec d'autres ministères, à «faciliter l'investissement dans le secteur et pallier les lacunes enregistrées».

Faisant état de 130 000 factures réglées mensuellement par voie électronique, le ministre a invité les citoyens titulaires d'une carte Dahabia ou bancaire à adopter le paiement électronique encouragé par plusieurs entreprises qui permettent ce

mode paiement et la disponibilité d'internet. Cette solution est à même de contribuer au développement de l'infrastructure et endiguer la propagation de la pandémie Covid-19, a-t-il expliqué. Le premier responsable du secteur a dévoilé l'entrée en service prochaine de la certification électronique, ajoutant qu'«elle servira grandement à l'appui des infrastructures numériques du pays». «Le pouvoir de certification électronique permettra d'appuyer la transition numérique dans le domaine économique et d'asseoir une économie numérique sécurisée», a-t-il mis en avant. Pour sa part, le président

du GAAN, Tadjeddine Bachir, a souligné la nécessité de revoir les mécanismes mis en place en termes de numérisation, rappelant «les obstacles dressés devant les acteurs du domaine, particulièrement les textes juridiques qui ne sont pas mis à jour, outre les lourdes taxes douanières sur le matériel informatique importé».

M. Bachir a évoqué l'une des revendications les plus réclamées par les acteurs et les investisseurs dans le secteur numérique, à savoir la certification électronique qui faciliterait les procédures administratives.

Dalil Y.

Transparence fiscale

L'Algérie devient le 32^e pays signataire de la Déclaration de Yaoundé

■ Le Premier ministre, ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane, a pris part, mardi, à une rencontre avec M^{me} Zayda Manatta, Cheffe du Secrétariat du Forum mondial sur la transparence et l'échange de renseignements à des fins fiscales (Le Forum mondial), a indiqué un communiqué du ministère des Finances.



Par Salem K.

«Comme tous les autres membres du Forum mondial, l'Algérie participera sur un pied d'égalité et s'engage à combattre l'évasion fiscale par la mise en œuvre des normes internationalement reconnues de transparence et d'échange de renseignements à des fins fiscales», a indiqué M. Benabderrahmane, cité par le communiqué, au cours de cette rencontre.

La Déclaration de Yaoundé, initialement signée par quatre pays en novembre 2017, encourageait l'Union africaine à entamer une discussion de haut niveau sur la coopération fiscale et les flux financiers illicites et leur lien avec la mobilisation des ressources nationales, explique le document.

Quatre ans plus tard, avec le soutien de l'Algérie, 32 ministres

africains des Finances et la Commission de l'Union africaine soutiennent désormais la déclaration, souligne le communiqué.

En tant que membre du Forum mondial, «l'Algérie participera également à l'Initiative Afrique, un programme de travail lancé en 2014 pour soutenir la mobilisation des recettes intérieures et la lutte contre les flux financiers illicites en Afrique par le biais d'une transparence fiscale et d'un échange de renseignements renforcés», ajoute le ministère. Le Forum mondial est «le principal organisme multilatéral dont le mandat est de veiller à ce que toutes les juridictions adhèrent au même standard élevé de coopération internationale en matière fiscale», note le document, ajoutant que «cet objectif est atteint grâce à un soli-

de processus de suivi et d'examen par les pairs, auquel l'Algérie sera soumise».

En outre, le Forum mondial administre également «un vaste programme de renforcement des capacités afin d'aider ses membres à appliquer les normes et les administrations fiscales à faire le meilleur usage possible des canaux de partage de renseignements à l'échelle internationale», conclut le ministère.

S. K.

«Cette rencontre virtuelle fait suite à la récente adhésion de l'Algérie au Forum mondial», a précisé la même source, souli-

gnant que «l'Algérie vient également d'ajouter sa voix à la Déclaration de Yaoundé, une importante initiative africaine en faveur de la transparence et de l'échange de renseignements à des fins fiscales».

Nouveau projet de loi minière

Arkab : stimuler l'investissement et simplifier les procédures

Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, a affirmé, mardi à Alger, que les amendements introduits dans le nouveau projet de loi minière permettront de stimuler l'investissement et simplifier les procédures, soulignant que le secteur minier restait ouvert à tous les opérateurs économiques, aussi bien publics que privés. S'exprimant lors d'une conférence de presse en marge des travaux d'une journée d'information sur l'investissement dans le secteur minier, M. Arkab a précisé que la révision de la loi minière a touché plusieurs aspects, en ce sens que le texte en question prévoit des amendements «visant à faciliter les procédures relatives aux autorisations d'exploration et d'exploitation des ressources minières en Algérie». Le nouveau projet de loi «réduira la période d'étude des dossiers relatifs à l'obtention des autorisations d'exploration et d'exploitation des richesses

minières en introduisant la numérisation et d'autres moyens technologiques pour suivre les demandes», a indiqué M. Arkab.

La nouvelle loi minière prévoit également «plusieurs incitations financières et fiscales, ainsi que des mesures attractives au profit des investisseurs tant algériens qu'étrangers».

Dans le cadre de la révision de ce texte de loi, l'Agence nationale des activités minières a vu ses prérogatives élargies pour qu'elle puisse «accompagner en permanence les investisseurs et assurer la réussite des projets d'investissement dans le secteur minier sous réserve du respect de l'environnement et de la concrétisation des objectifs du développement durable», a révélé M. Arkab.

Soulignant que le nouveau projet de loi porte une vision «claire» sur tous les projets que compte concrétiser le pays, le ministre a rassuré que «toutes les conditions sont réunies

aujourd'hui pour encourager les opérateurs économiques à investir dans le secteur».

Le ministre a mis en exergue, par ailleurs, les capacités humaines du secteur et son expérience avérée, outre la disponibilité des données géologiques sur les richesses minières dont recèle l'Algérie.

Lancement prochain des projets de phosphate à Tébessa et au fer à Gara Djibilet

Le ministre a dévoilé le coup d'envoi prochain des projets de transformation du phosphate à la wilaya de Tébessa et le développement des mines de fer à Gara Djibilet, rappelant les études en cours d'élaboration avec la partie chinoise, liées au volet logistique pour la réalisation du projet de Gara Djibilet. Le projet de Gara Djibilet permettra de couvrir la

demande locale et exporter le surplus de production, a souligné M. Arkab.

Le ministère prévoit la réalisation d'un chiffre de 4 mds USD/année en matière d'exportation de phosphate, zinc, plomb, fer et or.

Répondant à une question sur l'exploitation de l'or dans le Sud algérien, M. Arkab a fait savoir que son département était sur le point de lancer un deuxième appel d'offres pour chercher des partenaires ayant la technologie d'exploration d'orpaillage dans une profondeur de 400 mètres, ainsi que les outils nécessaires pour la transformation de cet métal précieux.

S'agissant de la première étape du projet d'exploitation de l'or, le ministre a fait état de 222 micro-entreprises agréées depuis juin dernier, mettant l'accent sur «la nécessité d'accompagner les jeunes et de pallier les lacunes enregistrées dans ce sens».

Kamel L.

Mines

«Manadjim Eldjazair» signe cinq conventions pour le développement du secteur

Le Groupe industriel minier Manadjim Eldjazair (Manal) a signé, mardi à Alger, cinq conventions avec plusieurs entreprises du secteur public et une entreprise russe, dans le cadre du développement de l'activité minière en Algérie.

En marge de la tenue d'une journée d'information sur la promotion de l'investissement minier organisée par le ministère de l'Energie et des Mines, le

P-DG du Groupe «Manal», Mohamed Sakhr Harami, a signé des conventions avec la Société nationale de transport ferroviaire (SNTF), représentée par son directeur général, Karim Ayache, et avec le groupe public de transport des marchandises et de logistique «Logitrans», représentée par son P-DG, Boualem Kini, pour le transport de produits miniers dans le cadre de l'intermodalité. Le Groupe

«Manal» a également paraphé une convention avec le Groupe Algeria Chemical Specialities ACS/Spa, activant dans plusieurs domaines chimiques, représentée par son P-DG, Abdelghani Benbetka, pour la fourniture de matière première minière au profit de l'industrie de transformation chimique et avec l'entreprise russe «SA Zarubezhgeologia», représentée par son directeur général, Alexei

Desyatkin, pour l'exploration et le développement du secteur minier national.

«Manal» a aussi signé une convention via sa filiale «Enasel» (Entreprise nationale de sel) avec l'entreprise de production de produits pharmaceutiques «IMC», dans le cadre de fourniture de sel médical et d'autres minéraux au profit du secteur médical.

K. T.

Energie L'Opep célèbre le 5^e anniversaire de l'accord «historique» de Vienne

L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) a marqué mardi le 5^e anniversaire de l'accord «historique» de Vienne, conclu lors de la 171^e réunion de la Conférence de l'Opep, tenue le 30 novembre 2016 à Vienne, en Autriche. «Cette réunion s'est appuyée sur le succès de l'Accord d'Alger, conclu à Alger (Algérie), le 28 septembre 2016 lors de la 170^e réunion extraordinaire de la Conférence de l'Opep et a ouvert la voie à la Déclaration de coopération (DoC) historique entre les pays membres de l'Organisation et les principaux pays producteurs de pétrole non membres de l'Opep à travailler ensemble dans l'intérêt d'une stabilité durable du marché du pétrole», a indiqué, mardi, l'Opep sur son site web.

La conférence a vu les pays membres de l'Opep renforcer leurs efforts conjoints pour surmonter un ralentissement sans précédent du marché pétrolier, réduire l'excédent de stocks, en particulier dans la région de l'OCDE, et relancer les investissements nécessaires pour soutenir la sécurité énergétique et la stabilité du marché à court, moyen et long terme, ajoute l'Organisation sur son site web. A l'occasion du 5^e anniversaire de l'accord de Vienne, le secrétaire général de l'Opep, Mohammed Sanusi Barkindo, a indiqué que «la volatilité observée sur le marché pétrolier en 2016 était sans précédent pour plusieurs années, cependant, il y avait un fort consensus sur le fait que la voie à suivre exige une collaboration, un leadership et une diplomatie poussée – certaines des caractéristiques clés qui sous-tendent le travail de l'Organisation depuis sa fondation il y a 61 ans».

R. E.

Eclairage public à Blida/En trois ans

Remplacement de près de 20 000 lampes à mercure par d'autres plus économiques

■ Près de 20 000 lampes à mercure du réseau d'éclairage public de la wilaya de Blida ont été remplacées par des lampes économiques au cours des trois dernières années, a-t-on appris, mardi, du chef du service administration et finances de l'entreprise publique «Mitidja Inara», Hassane Ramoul.

Par Samih N.

M. Ramoul a expliqué que dans le cadre de la politique de rationalisation de la consommation énergétique, notamment l'électricité, son entreprise a procédé, depuis 2018, au remplacement de 19 844 lampes à mercure par des lampes sodium ou LED qui «permettent d'assurer une économie de 50 % de l'énergie électrique», a-t-il assuré.

Cette opération a contribué à la «réduction de moitié» de la facture de consommation énergétique de la majorité des communes de la wilaya, notamment celles à faibles revenus, qui ont pu ainsi «réorienter une partie de leur budget alloué à la consommation électrique, vers la réalisation de projets de développement», a-t-il observé. Toujours au titre des efforts

de réduction de la facture énergétique, l'entreprise publique Mitidja Inara s'est lancée dans une expérience, que M. Ramoul a qualifié de «réussie» pour l'exploitation des énergies renouvelables comme alternative à l'énergie électrique, au niveau des communes de Djebabra, une zone montagneuse des hauteurs de Larbâa et à la nouvelle-ville de Bouinane (à l'est de la wilaya).

L'expérience de l'utilisation de l'énergie solaire a également touché quatre écoles primaires pilotes et «sera élargie progressivement à d'autres établissements éducatifs si elle s'avère concluante», a indiqué Hassane Ramoul.

S. N.



Tiaret

Lancement de la culture du colza sur 700 ha

Une campagne visant la culture de 700 hectares de colza a été récemment lancée dans la wilaya de Tiaret, au niveau de six fermes pilotes exploitées par 219 agriculteurs, a-t-on appris, mardi, auprès des services agricoles locaux. Les fermes pilotes sont situées notamment dans les communes de Rahouia, Mechraa Sfa, Sougueur, Mahdia et Tiaret.

Quelque 219 agriculteurs prennent part à cette campagne de culture du colza, utilisé dans la production des huiles végétales, la fertilisation du sol, la fourniture de fourrages de valeur nutritionnelle et en grandes quantités pour l'aliment de bétail.

Des entreprises privées ont assuré la fourniture de 3 163 kg de semences de colza, quantité estimée suffisante pour la culture de plus de 960 ha.

Par ailleurs, la campagne de labours-semences de la céréalière se poursuit avec l'emblavement de 89 000 ha sur les 300 000 ha réservés à cette cul-

ture et la fourniture de plus de 164 300 quintaux de semences au niveau des Coopératives des céréales et légumes secs (CCLS), alors que 985 agriculteurs ont bénéficié du crédit R'fig.

Réalisation de 522 km de connexion en fibre optique

La direction opérationnelle d'«Algérie Télécom» à Tlemcen a réalisé 522 kilomètres en fibre optique depuis le début de l'année en cours, pour améliorer la connexion à Internet, a-t-on appris auprès de son directeur, Zeyd Brahim.

Zeyd Brahim a indiqué à l'APS que l'objectif est d'améliorer les prestations au profit des clients, à travers l'extension du réseau téléphonique pour l'ensemble du territoire de la wilaya où ont été réalisés 522 km de fibre optique pour permettre aux populations de différentes villes et villages de disposer d'une connexion Internet de qualité.

Ainsi, depuis le début de l'année en cours, il a été procédé au raccordement de 40 cités d'habitations à travers les communes de Maghnia, Remchi, Tlemcen et Ouled Mimoun au réseau de fibre optique, soit une moyenne de 6 500 foyers, a-t-il ajouté.

80 % de ce projet a été concrétisé et le restant sera achevé par étapes avant la fin de l'année en cours, a-t-il assuré, signalant que la connexion par la fibre optique permet d'améliorer la qualité de la transmission et de disposer d'une connexion Internet de très haut débit à 100 mégabits avec en prime une facilité dans la maintenance du réseau.

Zeyd Brahim a indiqué que la wilaya de Tlemcen a accusé un retard en matière de modernisation du réseau de téléphonie, soulignant que dans l'objectif d'améliorer les prestations, 75 centres de téléphonie du réseau de nouvelle génération (MSAN) ont été réalisés depuis le début d'année courante, ayant permis un basculement de près de

13 200 abonnés vers le réseau moderne. La direction opérationnelle d'AT de Tlemcen a procédé, durant la même période à la création de 17 stations 4G à travers plusieurs communes frontalières, à l'instar de Beni Boussaïd, El Abed, El Aricha, El Bouihi, pour augmenter le débit d'internet, a-t-il ajouté.

Il est prévu, dès le début de l'année prochaine, la programmation de 81 opérations techniques de connexion à la fibre optique dans l'ensemble des communes de la wilaya, notamment dans les nouvelles cités et ce, par le changement des câbles en cuivre propres à la fibre optique pour environ 2 800 abonnés et permettre à la direction d'Algérie Télécom de Tlemcen de multiplier ses efforts afin de généraliser la technique de la fibre optique.

Algérie Télécom dénombre à Tlemcen 128 000 abonnés aux réseaux de téléphonie fixe et Internet, a-t-on relevé de même source.

Ali M.

Mostaganem

Mobilisation de 57 équipes médicales pour la vaccination contre la grippe saisonnière

La Direction de la santé et de la population de la wilaya de Mostaganem a mobilisé 57 équipes médicales pour assurer la vaccination contre la grippe saisonnière, a indiqué, mardi, le directeur local du secteur, Mohamed Tewfik Khelil.

Composées de 57 médecins et 114 agents paramédicaux, ainsi que de 36 psychologues cliniciens et d'administrateurs,

ces équipes médicales superviseront l'opération de vaccination contre la grippe saisonnière, lancée lundi, a précisé M. Khelil dans une déclaration à l'APS.

Ces équipes ont été réparties sur 36 unités de vaccination au niveau des polycliniques et des salles de soins et six dispensaires mobiles ciblant les citoyens concernés par cette opération au niveau des zones enclavées et reculées.

Elles s'ajoutent aux 14 unités de vaccination relevant des services de médecine du travail concernés par la vaccination des agents du secteur de la Santé et de l'unité relevant de la DSP, a ajouté le directeur local de la santé.

Concernant les groupes ciblés, M. Khelil a indiqué que cette campagne touchera les personnes âgées (plus de 65 ans), les personnes atteintes de

maladies chroniques (adultes et jeunes), les femmes enceintes, tous les agents du secteur de la Santé, les pèlerins et les candidats à la Omra si nécessaire.

A ce jour, la Direction de la santé et de la population a reçu 20 110 doses du vaccin contre la grippe saisonnière sur un quota destiné à la wilaya estimé à 23 559 doses, a indiqué M. Khelil.

Hania F.

Batna L'importance des guides touristiques dans les parcs nationaux soulignée

Des spécialistes ont souligné, mardi à Batna, l'importance de la présence de guides touristiques et de guides de montagne dans les parcs nationaux pour le développement d'un tourisme durable.

Les intervenants au cours d'une journée d'étude organisée au Parc national Belezma de Batna sur l'importance des guides touristiques au sein des parcs nationaux ont ainsi mis l'accent sur l'importance des guides dans les réserves naturelles pour les valoriser et sensibiliser les visiteurs quant à la préservation de leurs ressources naturelles et leurs sites historiques et archéologiques.

La rencontre a regroupé des associations d'écologistes, des agences de voyages, des photographes animaliers, des randonneurs et des adeptes du camping ainsi que des cadres de la Conservation des forêts et de la Direction du tourisme.

Le directeur du Parc de Belezma, Mohamed Lamine Dehimi, a souligné à l'APS que l'idée de cette rencontre est venue suite à l'ampleur prise par le tourisme de montagne et la grande affluence des citoyens vers les zones montagneuses, dont ce parc, notamment durant la période de propagation de l'épidémie de Covid-19 pour se détendre et profiter des paysages et de l'air pur.

Yassir N.

Après deux ans d'absence

Le Festival de poésie Melhoun Sidi Lakhdar Ben Khelouf est de retour

■ Le Festival national de poésie Melhoun «Sidi Lakhdar Ben Khelouf» est de retour en ce mois de décembre, au bonheur des passionnés de cet art. Prenant plus de maturité au fil des années, cet événement est arrivé aujourd'hui à sa huitième édition. En effet, un communiqué du commissariat du festival précise que l'édition 2021 sera organisée du 16 au 18 décembre à la Maison de la culture Ould-Abderrahmane-Kaki.



Par Ables selles

Pour le moment, peu d'informations sont fournies sur le contenu de cette édition, mais les organisateurs rassurent les fidèles qu'elle sera festive. Près de trente poètes des quatre

coins du pays prendront part à la huitième édition du Festival national de poésie Melhoun «Sidi Lakhdar Ben Khelouf». Une Journée d'étude sous le thème «la poésie Melhoun et sa primauté au Maghreb arabe» et la projection d'un documentaire retra-

çant la vie du grand poète issu de la ville de Mascara, Cheikh El Hbib Benguennoun (1761-1867), sont au programme, selon les premières informations dévoilées avant la tenue de la conférence de presse prévue pour le 11 du mois de décembre cou-

rant.

D'autres activités culturelles et intellectuelles seront au rendez-vous, dont l'exposition et la vente de livres sur le patrimoine immatériel algérien publiés par l'Entreprise nationale des arts graphiques (Enag), outre une animation musicale de différents styles algériens tels que le *hawzi*, *bedoui* et *chaabi*.

Depuis sa création en 2013, le Festival national de la poésie Melhoun se veut un espace réunissant les poètes, interprètes et les passionnés de ce genre poétique, pour mener une réflexion scientifique sur ce patrimoine.

Il est à noter que l'organisation du Festival national de la poésie Melhoun «Sidi Lakhdar Ben Khelouf» est aussi une manière de protéger cet héritage ancestral de l'oubli et une occasion pour revenir sur les mécanismes permettant sa sauvegarde.

Cette manifestation, qui a connu un franc succès depuis sa création, n'a pas eu lieu depuis

deux ans en raison de la pandémie de Covid-19 et le gel des activités culturelles comme mesure de prévention contre la propagation du virus.

A. S.

«SOS Fantômes : l'héritage» Tout pour plaire aux fans de «Stranger Things»

Un film qui devrait plaire aux fans de «Stranger Things». «SOS Fantômes : l'héritage», réalisé par Jason Reitman, le fils du réalisateur du film original, est sorti en salles hier 1^{er} décembre. Suite du film éponyme sorti dans les années 80, ce nouvel épisode met en scène, à la manière de «Stranger Things», les aventures des héritiers d'Egon Spengler. «SOS Fantômes», l'original, est sorti pour la première fois en 1984. Réalisé par Ivan Reitman, le film raconte l'histoire de trois chasseurs de fantômes, qui créent une société d'investigation des phénomènes paranormaux. Au volant de leur Cadillac blanche, l'Ectomobile, ils combattent la menace du dieu sumérien malveillant, Gozer. Dans le reboot de 2021, une mère et ses deux enfants s'installent dans une petite ville de campagne aux États-Unis et héritent de la maison du grand-père.

C. M.

Salle El Sahel L'association «El-Djazira» en concert

L'établissement arts et culture de la wilaya d'Alger organise une soirée très riche en émotions, animée par la représentante de la musique andalouse La troupe de musique arabo-andalouse, à savoir l'association El-Djazira, et ce, vendredi le 30 décembre 2021, à la salle Sahel à Chéraga), à partir de 17h00. Pour info, El Djazira a vu le jour en octobre de l'année 1993. Cette association a pour objectif de faire connaître et de promouvoir la musique classique arabo-andalouse en Algérie et à l'étranger. Elle compte à son actif de nombreuses expériences parmi lesquelles la création d'un orchestre de chambre baptisé «Renaissance» qui tente de faire exprimer la musique andalouse par une approche nouvelle, une musicalité différente et ce, grâce à l'apport d'instruments de musique universelle tels le piano ou encore le hautbois.

R. C.

Festival international du film de la mer Rouge Le film «Soula» de Salah Issaad en compétition officielle

Le long métrage de fiction «Soula», du réalisateur algérien Salah Issaad, est programmé en compétition officielle de la deuxième édition du Festival international du film de la mer Rouge, prévue du 6 au 15 décembre à Djeddah, en Arabie saoudite, indiquent les organisateurs sur le site du festival.

Premier long métrage du réalisateur, «Soula» concourt dans la catégorie des longs métrages aux côtés de 12 autres films

issus de plusieurs pays comme la Tunisie, le Liban, l'Egypte, l'Iran, la France ou encore l'Indonésie.

Coproduction algéro-française-qatarie-saoudienne, cette fiction de 92 minutes dresse le portrait d'une jeune mère célibataire, prise dans l'état de sa famille qui l'a rejetée pour l'avoir déshonorée et de sa société, truffée de contradictions. Avec son bébé, elle subit une pression terrible de la part de ses

proches et de son entourage, liron sur la fiche de présentation de ce film qui sera présenté pour la première fois à l'international.

Dans la section «courts métrages», une douzaine de productions issues notamment d'Egypte, de Jordanie, du Liban ou encore de Géorgie, concourent dans cette catégorie également compétitive.

Par ailleurs, le public aura également, à l'occasion de cette

deuxième édition, à découvrir une sélection des dernières œuvres du cinéma du monde à travers une séance intitulée «Sélection mondiale».

Organisé depuis 2020 par une organisation culturelle saoudienne, le Festival international du film de la mer Rouge a pour objectif de promouvoir les œuvres de talents émergents du cinéma dans le monde arabe, en particulier.

F. H.

Elle est entrée au Panthéon mardi

Joséphine Baker, une icône d'engagement et de liberté

Comme il était prévu il y a quelques mois, Joséphine Baker est entrée bel et bien mardi dernier au Panthéon. Ainsi, elle y rejoindra, quarante-six ans après sa mort en 1975, les grandes figures françaises grâce à sa vie «incroyable» d'artiste de music-hall, de résistante et de militante antiraciste. C'est avec «Me revoilà Paris», l'une de ses plus célèbres chansons, que la cérémonie solennelle fut lancée. Le cortège a ensuite remonté le long d'un tapis rouge jusqu'au grandiose édifice néo-classique, considéré comme «le temple laïc

de la République». Au cours de la remontée, ont été rappelés les grands moments de la vie de la diva, née aux États-Unis en 1906, devenue française en 1937 et morte en 1975. Dix de ses douze enfants étaient présents. A noter que la dépouille de Joséphine Baker n'est pas dans le cercueil, couvert du drapeau français, puisque sa famille a décidé de la laisser reposer dans le cimetière marin de Monaco, aux côtés de son dernier mari et de l'un de ses enfants, non loin de la princesse Grace qui l'avait soutenue dans les dernières années de sa vie. C'est donc un cénotaphe (tom-

beau ne contenant pas le corps) qui sera installé dans le caveau 13 de la crypte, où se trouve déjà l'écrivain Maurice Genevoix, entré au Panthéon l'an dernier. Le cénotaphe est resté toute la nuit dans la nef. Il n'a placé dans le caveau qu'hier au cours d'une cérémonie familiale. Symboliquement, ce cénotaphe a été rempli de poignées des quatre terres qui «étaient chères à Joséphine Baker», à savoir sa ville natale de Saint-Louis, Paris où elle connut la gloire, le château des Milandes (Dordogne) où elle installa sa tribu «arc-en-ciel», et Monaco où elle termina

sa vie. «Ma France, c'est Joséphine», a souligné le président français Emmanuel Macron en saluant l'engagement d'une femme qui a voulu «prouver aux yeux du monde que les couleurs de peau, les origines, les religions pouvaient non seulement cohabiter mais vivre en harmonie». Et de faire remarquer : «Sa cause était l'universalisme, l'unité du genre humain. L'égalité de tous avant l'identité de chacun. L'hospitalité pour toutes les différences réunies par une même volonté, une même dignité. L'émancipation contre l'assimilation».

R. I.



Conflit en Ukraine

Kiev pour des «négociations directes» avec Moscou

■ Le président ukrainien, Volodymyr Zelensky, a appelé, hier, à des «négociations directes» avec la Russie pour mettre fin au conflit dans l'Est de son pays, en plein pic de tensions avec Moscou que Kiev accuse de préparer une invasion.

Par Mourad M.

Kiev et les Occidentaux s'inquiètent depuis des semaines du renforcement du potentiel militaire russe aux frontières ukrainiennes. Si Moscou dément toute velléité belliqueuse, les autorités ukrainiennes ont dit craindre une invasion imminente et appelé leurs alliés à dissuader le Kremlin. C'est dans ce climat très tendu que le chef de la diplomatie américaine, Antony Blinken, rencontrera aujourd'hui à Stockholm son homologue russe, Sergueï Lavrov, a annoncé, hier, un responsable américain.

L'Est de l'Ukraine est le théâtre d'une guerre entre Kiev et des séparatistes prorusse qui a éclaté en 2014 après l'annexion de la Crimée par Moscou. Ce conflit a déjà fait plus de 13 000 morts.

«Nous ne pouvons pas arrêter la guerre sans négociations directes avec la Russie», a souligné hier M. Zelensky, dans une adresse au Parlement à Kiev.

«Je n'ai pas peur d'une conversation directe avec le président russe Vladimir Poutine», a-t-il insisté. Cet appel au dialogue intervient alors que, sur le terrain, le face-à-face est tendu.

L'Ukraine accuse ainsi la Russie d'avoir massé plusieurs

dizaines de milliers de soldats et des armes lourdes à ses frontières, y voyant les préparatifs d'une possible invasion.

Lors d'une réunion de l'Otan hier à Riga, en Lettonie, le chef de la diplomatie ukrainienne, Dmytro Kouleba, a demandé un «paquet de dissuasion» contre Moscou. M. Zelensky a néanmoins affiché sa confiance hier dans les capacités de l'Ukraine à faire face à une éventuelle attaque, affirmant que son pays avait l'armée «la meilleure au monde». Hier, Moscou a à son tour accusé l'Ukraine de mouvements de troupes, affirmant que celle-ci était en train de «renforcer ses capacités militaires, en faisant venir des équipements lourds et du personnel dans l'Est du pays». Kiev y a déployé 125 000 soldats, soit «la moitié des forces armées ukrainiennes», a assuré la porte-parole du ministère russe des Affaires étrangères, Maria Zakharova. Elle a aussi accusé Kiev de saboter le processus de paix entamé en 2015 avec les séparatistes en prévoyant des exercices militaires en présence de troupes étrangères l'année prochaine, cause de «grave préoccupation» à Moscou.

«L'Ukraine ne prévoit aucune offensive militaire dans le Donbass (Est de l'Ukraine). Nous nous consacrons à la recherche

d'une solution politique et diplomatique du conflit», avait assuré, lundi, M. Kouleba.

Au-delà de Kiev, le chef de la diplomatie russe, Sergueï Lavrov, a fustigé hier la «politique destructrice des pays de l'Otan», qui «cherchent à attirer l'Ukraine dans leur orbite et à la transformer en pays antrussse».

Moscou reproche aux alliés de Kiev de lui avoir fourni des armes, notamment des drones de combat, et d'avoir mené récemment des manœuvres militaires en mer Noire. Accusant également les Occidentaux de vouloir «dicter comment les forces armées russes doivent se comporter sur leur propre territoire», M. Lavrov a averti que Moscou «continuera de répondre à toute démarche inamicale». Mardi, M. Lavrov avait dénoncé la «menace directe» que représente selon lui l'Ukraine, disant craindre que les autorités de Kiev ne se lancent dans une



PH. > D. R.

«aventure militaire» dans l'Est.

Au milieu de ces bruits de boîtes, le président Poutine a assuré mardi qu'il était nécessaire de «raccorder les liens» avec Kiev, afin que «personne ne se sente menacé».

L'actuel pic de tensions rappelle une crise précédente en avril, lorsque la Russie avait

déployé des dizaines de milliers de soldats aux frontières ukrainiennes pour des «exercices militaires», en réponse à des activités «menaçantes» de l'Otan.

Après des semaines de tensions, Moscou avait finalement annoncé le rappel de ses troupes, affirmation contestée par Kiev. M. M.

Afghanistan

La faim se propage et conduit des bébés aux portes de la mort

Zubair survivra-t-il ? A un mois et demi, il pèse à peine deux kilos et lutte dans sa couverture de survie sous le regard de sa mère qui hésite entre angoisse et espoir. Il est ce jour-là le cinquième petit Afghan affamé à arriver dans la clinique de MSF à Hérat.

Il y a les pleurs des enfants, la plupart des petits de moins de 2 ans, la chaleur des salles de soins intensifs, les dizaines de soignants affairés, les mères épuisées à force d'être inquiètes.

Savent-elles que plus d'un enfant sur cinq qui arrive dans la clinique de l'ONG Médecins sans frontières (MSF) d'Hérat, la plus grande ville de l'ouest de l'Afghanistan, ne survivra pas ? Tous victimes du cycle infernal de la misère : les mères ne mangent pas à leur faim et n'ont pas assez de lait à donner à leurs bébés, qui dépérissent dangereusement.

La clinique, installée juste à côté de l'hôpital public, est passée ces derniers mois de 45 à 75 lits, pour aider les autorités locales face à l'effondrement du système de santé qui a suivi le retour des talibans au pouvoir mi-août. L'ONG y reçoit une soixantaine de nouveaux patients chaque semaine.

«Les mères viennent souvent de très loin à l'hôpital public d'à côté. Mais celui-ci n'est plus approvisionné en matériel et médicaments, et les médecins et les infirmières ne sont plus payés», explique l'infirmière en chef de la clinique, Gaïa Giletta.

La mère de Zubair, Shabaneh Karimi, a ainsi fait 150 kilomètres, et passé deux nuits dans l'établissement. Mais après sa sortie, son bébé est resté faible et malade. Quand elle est

retournée à l'hôpital, on l'a envoyée chez MSF.

A la clinique, Zubair est rapidement ausculté et placé en soins intensifs, où il rejoint une dizaine d'enfants. Perfusé, le visage enfoui sous un masque à oxygène presque aussi grand que son petit crâne, il a réussi à passer la nuit, et a même trouvé la force de crier. Au départ, les médecins ne lui donnaient que quelques heures à vivre.

«Il est toujours en vie, mais ça reste compliqué pour lui», explique Gaïa Giletta. Car il n'a pas échappé au cercle vicieux de la malnutrition : très affaibli, il a attrapé une infection pulmonaire. «Financièrement, nous ne sommes pas dans une bonne situation», glisse pudiquement la mère de Zubair. Son mari est parti il y a quelques jours en Iran pour travailler comme ouvrier journalier.

Selon l'Unicef, 3,2 millions d'enfants afghans de moins de 5 ans vont souffrir de malnutrition sévère cet hiver, et un million d'entre eux pourraient en mourir faute de traitements.

Dans la pièce d'à côté, Halima veille sur ses jumeaux de 9 mois. Chez eux, la malnutrition sévère a causé des œdèmes qui pourraient être fatals. «Je me suis inquiétée quand j'ai vu leur visage gonfler», dit leur mère.

Au départ, «j'ai essayé de les allaiter, mais je n'avais pas assez de lait», dit-elle. Elle n'a vite plus eu de quoi leur acheter du lait en poudre. Son mari, un drogué dit-elle, ne fait rien pour sa famille.

Une terrible nouvelle vient encore plus assombrir le tableau : les jumeaux sont les dernières victimes de l'épidémie de rougeole. Ils sont placés à l'isolement.

Après deux mois dans la clinique, Ali Omar, 5 mois, va mieux : il pèse désormais 3,1 kg. Mais la sortie s'approche, et sa mère, Sonita, s'inquiète : «Passera-t-il l'hiver s'il n'y a pas de lait et si la maison n'est pas chauffée ?»

Avant de quitter le centre, MSF donne aux mères des sachets contenant un mélange de beurre de cacahuète et de vitamines, l'équivalent d'un repas pour un bébé de plus de 6 mois.

«Le problème, c'est que parfois les mères, une fois à la maison, partagent le sachet entre leurs enfants», explique Gaïa Giletta. Au risque de refaire basculer le bébé dans la malnutrition. «Le taux de réadmission (des bébés déjà venus) est très élevé», déplore Christophe Garnier, le coordinateur du projet MSF à Hérat. La malnutrition, déjà bien ancrée dans un pays miné par 40 ans de guerre, s'est aggravée ces dernières années après de sévères sécheresses, souligne-t-il. Et l'été dernier, les Occidentaux sont partis, les talibans ont repris le pouvoir, et tout s'est enchaîné, précipitant le pays dans une grave crise humanitaire.

Avec MSF, les talibans se montrent «très collaboratifs et sincèrement inquiets de la situation», note M. Garnier. Pour lui, «le changement majeur, c'est probablement les sanctions internationales».

En réaction à la prise du pouvoir par les talibans, leurs ennemis depuis 20 ans, les États-Unis ont gelé les réserves de la Banque centrale afghane, asséchant le système bancaire, déplore M. Garnier qui plaide pour un dégel de ces avoirs.



Commentaire

Défaite

Par Fouzia Mahmoudi

Les électeurs de gauche sont nombreux à être inquiets de voir la multiplication des candidats de leur famille politique à la prochaine présidentielle, rendant d'autant plus difficile une possible victoire au scrutin d'avril 2022. Malheureusement pour eux, ni l'écologiste Yannick Jadot ni la socialiste Anne Hidalgo n'ont donné suite à la proposition faite par le mouvement de la Primaire populaire pour n'avoir qu'un seul prétendant de la gauche au premier tour de la présidentielle en avril prochain. Parmi les principaux candidats, Jean-Luc Mélenchon avait déjà dit cet été son refus officieux de remettre sa candidature en jeu, via un vote à cette primaire. Christiane Taubira, en revanche, qui appartient au top 10 des personnalités plébiscitées par cette Primaire populaire, a demandé plus de temps pour répondre. Lundi 22 novembre, l'équipe de campagne de Yannick Jadot avait annoncé aux responsables de la Primaire populaire que leur candidat déclinait cette proposition. En clair, le candidat EELV (Europe Écologie Les Verts) leur a fait savoir qu'il était déjà passé par une primaire, qu'il avait gagné sur le fil, et qu'il ne comptait pas se relancer dans l'exercice. Anne Hidalgo a pour sa part répondu dans un message ce mardi de façon très nette. Elle refuse de participer à cette primaire, puisqu'elle ne considère pas possible de voter pour Yannick Jadot ou pour Jean-Luc Mélenchon à la présidentielle, deux autres candidats souhaités à ce scrutin, susceptibles comme elle d'être qualifiés. Or si ces refus semblent signer la fin de l'aventure de la Primaire populaire, les initiateurs de ce projet espèrent un revirement avant la fin de la semaine. «Nos téléphones restent ouverts, ils peuvent prendre leurs responsabilités», indique Samuel Grzybowski, l'un des responsables de cette primaire. Fort de plus de 200 000 inscrits, le mouvement, qui espère encore pouvoir compter sur Christiane Taubira, pourrait sinon annoncer en fin de semaine la tenue d'un vote fin janvier, faisant office de sondage grandeur nature. Les candidats de gauche qui se seront accrochés à leurs rêves impossibles jusqu'au bout, auront de leurs propres mains mis un terme à toute chance de leur famille politique de se distinguer lors du scrutin du printemps prochain. Plutôt que de renoncer à leur égo, ils ont ainsi choisi la défaite, oubliant qu'ils sont surtout censés représenter une partie du peuple français qui sera ainsi fatalement orpheline au lendemain du premier tour de la présidentielle. F. M.



Coupe arabe Fifa-2021

Victoire du Qatar, la Tunisie domine la Mauritanie

Le Qatar s'est imposé devant Bahreïn (1-0), mardi au stade Al Bayt à Doha, en match comptant pour la 1^{re} journée groupe A de la Coupe arabe Fifa 2021 qui se tient au Qatar. Le but qatari a été inscrit par Hatem Abdelaziz à la 39^e minute.

Dans l'autre match du groupe A, disputé un plus tôt, le Sultanat d'Oman et l'Irak ont fait match nul (1-1). Salaah Al Yahyai a ouvert la marque pour le Sultanat d'Oman à la 78^e minute sur pénalty, avant que Hasan Abdulkareem n'égalise dans le temps additionnel (90+8'), également du point de pénalty. A la faveur de son succès, le Qatar prend la tête du

groupe A avec 3 points devant Oman et l'Irak (1 pt). Le Bahreïn est lanterne rouge (0 pt). Plus tôt dans la journée, la Tunisie a largement battu la Mauritanie par 5 buts à 1, pour le compte du groupe B. Les Tunisiens se sont imposés grâce à des buts signés Seifeddine Jaziri (39', 45+2'), Mohamed Ben Arbi (42', 51') et Youssef Msakni (90+1'), tandis que Moulaye Bessam a inscrit l'unique but des Mauritanais (45+12'). A la faveur de ce large succès, la Tunisie prend la tête avec 3 points.

L'autre match de ce groupe opposera en soirée les Emirats arabes unis à la Syrie.

Ligue I (6^e journée)

Chaud derby à Alger, l'USMA pour prendre le fauteuil

■ *Même si elle sera amputée de trois matchs en raison de la participation de clubs à la Coupe de la CAF et de la participation de ses joueurs à la Coupe arabe pour le PAC, la sixième journée de la Ligue I Mobilis propose des matchs très intéressants.*



Le Chabab tentera de prendre le dessus sur son voisin

Par Mahfoud M.

rendez-vous pour réussir à prendre les trois points du succès. Cependant, c'est l'USM Alger qui devrait profiter du non déroulement des matchs des deux co-leaders, l'USB et le PAC, en tentant de ramener un succès face au HB Chelghoum Laïd. Même si le club local se trouve en situation difficile et veut sortir de l'ornière, il n'empêche que les Rouge et Noir ont plus de chances de l'emporter, d'autant qu'ils ont l'habitude de réussir des résultats probants à l'extérieur de leurs bases. Le CS Constantine, qui reste sur un large succès à domicile face au MCA, aura un déplacement quelque peu difficile à Relizane où l'équipe locale tentera de redresser la situation et sortir de la zone rouge. Le MC Oran souhaite aussi obtenir les trois points du match qui l'opposera à home au RC Arbaâ. Les Hamraoua ont conscience que

l'erreur n'est plus permise et qu'il faudra, dorénavant, se remettre en selle pour aller le plus loin possible en championnat. Enfin, le NC Magra et le WA Tiemcen tenteront de l'emporter chez eux, respectivement face à l'ES Sétif et l'IO Médéa, même s'ils savent que ce ne sera pas facile. Trois matchs sont reportés à une date ultérieure, il s'agit de JSK-USB, ASO-JSS et MCA-PAC.

M. M.

Le programme :

Vendredi 03 décembre 2021 :

WAT-OM	(15h)
RCR-CSC)
CRB-NAHD	(14h30)
NCM-ESS	(14h30)
HBCL-USMA	(14h30)
MCO-RCA	(17h)
JSK-USB	(reporté)
ASO-JSS	(reporté)
MCA-PAC	(reporté)

OGC Nice

Youcef Atal convoqué pour le déplacement à Paris

L'international algérien de l'OGC Nice, Youcef Atal, blessé aux ischio début novembre, a figuré dans le groupe niçois pour le déplacement au Parc des Princes contre le Paris SG, hier soir pour le compte de la 16^e journée de Ligue 1 française. «Il est dans le groupe. Est-ce qu'il sera apte à démarrer ?

Je ne sais pas encore. Je ferai le point avec le staff médical et avec lui pour savoir dans quel état il est sur un plan psychologique, s'il est libéré, pour qu'il n'ait aucune appréhension s'il devait démarrer», a déclaré le coach des Aiglons, Christophe Galtier, en conférence de presse.

Ligue 1 (réserves/ 5^e journée)

Match perdu par pénalité pour le NAHD face au MCO

Le NA Hussein-Dey, pensionnaire de la Ligue 1 (réserves), a écopé d'un match perdu par pénalité, en raison de l'absence de l'ambulance, lors de la réception du MC Oran, pour le compte de la 5^e journée du Championnat de la catégorie, a annoncé, lundi soir, la Commission de discipline de la Ligue de football professionnel (LFP).

Programmé au stade du 20-Août-1955 d'Alger, ce match n'a pas eu lieu pour absence d'ambulance. L'arbitre de la rencontre a signalé sur la feuille de match

avoir accordé le laps de temps réglementaire de 15 minutes pour l'équipe recevante (NAHD), précise la même source.

La Commission de discipline a décidé «match perdu par pénalité à l'équipe (NAHD) pour attribué le gain à l'équipe (MCO) qui marque trois points et un score de 3-0», plus une amende de 200 000 dinars pour le Nasria. Avec cette décision, le MCO se hisse à la 6^e place au classement avec 9 points, en compagnie de l'USM Alger, HB Chelghoum-Laïd, NA Hussein-Dey et de l'ES Sétif.

Championnat national des jeunes catégories de football

Coup d'envoi décalé au 10 décembre

Le Championnat national de football des jeunes catégories, dont le coup d'envoi était initialement prévu demain, débutera finalement le 10 du même mois, pour éviter un chevauchement avec la période des examens scolaires, a annoncé la Ligue nationale du football amateur (LNFA), organisatrice de la compétition. «Le démarrage du championnat national de jeunes, initialement prévu les 3 et 4 décembre, est décalé aux 10 et 11 décembre, car la date initiale coïncide avec la période des examens scolaires», a indiqué l'instance dans un communiqué, diffusé sur son site officiel. Autre raison ayant pesé dans ce report, «le retard constaté dans

l'enregistrement des demandes de licences des joueurs et des staffs par les clubs», a encore expliqué la LNFA.

«A cet effet, et dans le souci de lancer les différents championnats dans les meilleures conditions possibles, il a été décidé de décaler d'une semaine le coup d'envoi de la compétition». Pour faciliter la démarche de reprise, «les clubs sont conviés à enregistrer les demandes de licences soit au plus tard le 6 décembre prochain», pour permettre à l'administration de la Ligue de contrôler la régularité des dossiers, avant d'imprimer les nouvelles licences et les remettre aux clubs dans les délais impartis.

Yacine Benhamza, vice-président de la FAF

«La réforme du professionnalisme vise à élever le niveau du football algérien»

La réforme du professionnalisme, décidée par la Fédération algérienne de football (FAF), a pour objectif notamment de hisser le football algérien, à quelques mois de la mise en application du cahier des charges, élaboré par la Confédération africaine (CAF), pour l'octroi de la licence professionnelle, a indiqué le vice-président de l'instance fédérale, D'Yacine Benhamza. «L'objectif principal de la réforme du professionnalisme est d'élever le football algérien, est surtout réduire l'écart important entre les prestations de l'équipe nationale et le championnat local. Ce n'est pas normal d'avoir une sélection de

haut rang et un championnat qui n'est pas au niveau souhaité», a déclaré Benhamza, également président de la commission du football professionnel. Onze ans après l'instauration du professionnalisme en Algérie, dont le bilan est loin d'être reluisant, le ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) et la FAF ont créé une Commission mixte, chargée de l'évaluation de la situation du professionnalisme et des voies et moyens de sa réforme. «L'objectif de cette commission est l'évaluation du professionnalisme en Algérie, onze ans après son lancement. Nous nous sommes aperçus qu'il était impossible de poursuivre sur la

même voie, en décidant de réformer le professionnalisme et revenir à une vraie Ligue professionnelle». Croyant dur comme fer à cette réforme, tant souhaitée par l'ensemble de la famille du football national, le N.2 de la FAF estime que l'autre objectif vise à pourvoir la sélection nationale par des joueurs de cru. «Plus on avance et on améliore les choses, plus on aura un bon championnat qui donnera des joueurs à l'équipe nationale, c'est ça l'objectif fondamental. On ne peut pas former pour former seulement. Cette réforme est pour les clubs et avec les clubs, nous devons tous avancer pour le même but».

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejournalalgerie.com>

ANP/En une semaine

Des tentatives d'introduction de 3 quintaux de kif via le Maroc déjouées

Des détachements combinés de l'Armée nationale populaire ont arrêté, entre le 24 et le 30 novembre dernier, 11 narcotrafiquants et déjoué des tentatives d'introduction de plus de 3 quintaux de kif traité via les frontières avec le Maroc, indique, hier, le ministère de la Défense dans un communiqué. «*Dans la dynamique des efforts continus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'Armée nationale populaire ont exécuté, durant la période du 24 au 30 novembre 2021, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national*», précise la même source. Dans le contexte des opérations

de lutte contre la criminalité organisée et «*dans la dynamique des efforts intenses visant à contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays*», des détachements combinés de l'ANP «ont arrêté, en coordination avec les différents services de sécurité au niveau des territoires des 2^e et 3^e Régions militaires, 11 narcotrafiquants et ont déjoué des tentatives d'introduction de quantités de drogues via les frontières avec le Maroc, s'élevant à 3 quintaux et 33 kilogrammes de kif traité», tandis que «28 autres narcotrafiquants ont été arrêtés avec en leur possession 62 kilogrammes de la même substance et 203 740 comprimés psychotropes saisis dans diverses opérations exécutées à travers les autres Régions militaires», ajoute le communiqué. L. O.

Non-voyants

Appel aux pouvoirs publics pour plus de soutien

L'association nationale des non-voyants «El Irada» a réitéré, hier, son appel aux pouvoirs publics pour plus de soutien aux handicapés, notamment les handicapés visuels, en vue d'améliorer leurs conditions de vie.

S'exprimant au cours d'une conférence de presse tenue à Bouira, le président de l'association El Irada, Abdelkrim Akkouche, a déploré la situation «*précaire*» que vivent les non-voyants à travers le territoire national. «*Nous vivons une situation précaire et préoccupante qui dure depuis de longues années. Nous sommes toujours confrontés aux problèmes d'insuffisance de la pension sociale, d'accès à l'emploi et de prise en charge médicale*», a-t-il déploré.

M. Akkouche a observé que la loi 02-09 du 8 mai 2002 relative à la protection et à la promotion des personnes handicapées «*n'a pas apporté grand-chose aux personnes souffrant de cécité ou mal-voyantes, excepté la pension de 10 000 dinars accordée à ceux qui ont un handicap physique à 100 %*». L'intervenant a saisi cette occasion pour réitérer la demande d'augmentation de l'allocation versée aux non-voyants pour «*réduire, un tant soit peu, les souffrances de ces handicapés visuels, notamment avec la cherté de la vie*», a-t-il dit.

A la veille de la Journée internationale des handicapés qui coïncide avec le 3 décembre de chaque année, le président d'El Irada a appelé les pouvoirs publics à «*veiller à l'application rigoureuse*» de l'article relatif au recrutement des handicapés au sein des entreprises publiques et privées. «*La loi existe, mais les entreprises ne l'appliquent pas, ce qui complique davantage la situation aux handicapés en quête de travail*», a-t-il déploré.

Le logement et la prise en charge médicale de cette frange vulnérable sont parmi les autres points soulevés par le président de l'association El Irada. «*Tous ces problèmes nous compliquent la vie. Nous attendons des pouvoirs publics d'œuvrer à aplanir toutes ces difficultés afin de faciliter la vie aux handicapés visuels*», a-t-il souhaité. Par ailleurs, Abdelkrim Akkouche a saisi cette occasion pour réclamer la réalisation d'écoles spécialisées pour les non-voyants à Bouira. «*La wilaya de Bouira compte 2 300 non-voyants, dont des enfants et des jeunes qui ont besoin d'être scolarisés dans des écoles spéciales pour éviter les tracasseries des déplacements à Bordj Bou Arréridj ou à Bordj Ménaïel*», a observé le président de l'association El Irada.

Kamel L.

Constantine

Saisie de près de 16 000 comprimés psychotropes à Ali-Mendjeli

Les services de la brigade mobile de la police judiciaire de la circonscription administrative Ali-Mendjeli, relevant de la sûreté de wilaya de Constantine, ont saisi près de 16 000 comprimés psychotropes, a-t-on appris, hier, auprès de ce corps de sécurité.

Agissant sur la base d'informations confirmées, l'enquête déclenchée par les éléments de cette brigade a permis l'arrestation

d'un trafiquant à bord d'un véhicule de tourisme, a précisé la cellule de communication et des relations publiques de la sûreté de wilaya. Le suspect, âgé de 28 ans, a été arrêté au niveau de l'une des unités de voisinage de Ali-Mendjeli, a indiqué la même source.

Les investigations engagées par la suite ont contribué à la saisie également d'une

Résultats des élections: Le FLN conserve son leadership



Loumis

Djalou@hotmail.com

Coupe arabe des Nations/ Algérie 4-Soudan 0

Début explosif des Verts

■ L'équipe nationale algérienne A' a débuté de fort belle manière hier la Coupe arabe des nations (Qatar 2021); en battant le Soudan sur le score sans appel de (4/0) au Stade Ahmed-Ben-Ali de Doha.

Par Mahfoud M.

Avec trois éléments de l'EN A, à savoir Mbolhi, Benlamri et Bounedjah sur le onze de départ, le coach Bougherra voulait certainement mettre tous les atouts de son côté pour réussir cette entame du tournoi et prendre les trois premiers points de ce groupe D. Il faut dire aussi que les autres éléments avaient toute l'expérience requise qui leur permettait de jouer à fond avec l'EN, notamment Brahimi, Bendebka, Sayoud qui sont déjà passés par la sélection nationale. Les Algériens ont prouvé qu'ils étaient supérieurs aux Soudanais qui n'ont pas pu leur tenir tête. L'EN n'a pas trop fait

dans le détail et a réussi à prendre le dessus dès la 11', avec une première incursion du goleador Bounedjah qui a trompé la vigilance du keeper Aboucherine, de fort belle manière. Ce même Bounedjah corsera la mise à la 36', après une belle remise de Brahimi sur la droite. On jouait la 43' quand l'Algérie bénéficierait d'un corner qui sera botté par Brahimi, la balle est reprise de la tête une première fois par Bendebka, avant que le défenseur Benlamri ne surgisse et d'une autre tête n'ajoute le troisième but. Les Verts ne s'arrêteront pas là et ajouteront un quatrième but à la 46' par Larbi Hillal Soudani, un autre ancien de l'EN première qui évolue actuellement en Arabie saoudite.

A la 62', Amir Saayoud, blessé, et Sofiane Bendebka, auteur d'une prestation assez bonne, furent respectivement remplacés par Tayeb Meziani et Zakaria Draoui.

Les Verts finirent cependant par concéder un penalty sur une faute très évitable de Djamel Benlamri qui marche sur le pied de l'attaquant soudanais (67'). Raïs M'Bolhi, sur ce qui aura quasiment été son seul travail du match, repoussera finalement le tir. La rencontre se termine sur ce large score de 4 à 0 qui reste flatteur pour les Verts qui doivent rester concentrés sur leur sujet pour ajouter d'autres succès, à commencer par le match de samedi prochain face au Liban.

M. M.

Soudani : «Nous avons joué à fond»

À la suite de la large victoire algérienne face au Soudan pour le premier match de la Coupe arabe (4-0), El Arbi Hilal Soudani et Baghdad Bounedjah se sont présentés au micro d'Al Kass TV.

Première réussite pour l'Algérie A' de Madjid Bougherra. Les Verts se sont imposés 4-0 face au Soudan d'Hubert Velud, dominant le

match de la tête et des épaules et préservant le clean-sheet grâce à un penalty repoussé par Raïs M'Bolhi. Au sortir de la rencontre, Soudani et Bounedjah, tous deux titulaires, se sont exprimés au micro de la chaîne Al Kass, qui diffusait le match. L'occasion pour eux d'exprimer leur satisfaction : «*Non, le Soudan n'est pas une équipe faible. Nous les respectons et*

c'est pour cela que nous avons joué ce match à fond. En ce qui concerne notre présence, nous les anciens de l'EN, il faut comprendre que la sélection algérienne n'a pas de joueurs qui ne comptent pas, ou qui sont là pour compenser l'absence d'autres. Nous ne sommes pas une équipe B, nous jouons tous pour notre pays et nous en sommes fiers», a ainsi déclaré Soudani, unique buteur de la seconde mi-temps.

Baghdad Bounedjah, quant à lui, a été moins loquace : «*Hamdoulillah, je connais bien ce stade et ça m'a servi ! Aujourd'hui nous avons rendu heureux nos supporters, notre équipe. Nous avons bien joué et je suis très content de cette première victoire qui nous aide à bien entrer dans la compétition*».

M. M.

Yanis B.